

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3616

28 novembre 2014

### SOMMAIRE

Amazon Web Services Luxembourg S.à r.l. .....	173522	Fidupar S.A. ....	173530
Aurelius Invest Sàrl .....	173522	Finstone Realty S.A. ....	173531
Automotive Industries S.à r.l. ....	173568	Firelighter (Lux) S.à r.l. ....	173529
B.S.M. S.à r.l. ....	173568	FJ Constructions S.à r.l. ....	173531
Economy Luxembourg S.A. ....	173525	Flight Holdco S.à r.l. ....	173529
Eimuth Ventures S.à r.l. ....	173522	FMC Finance VIII S.A. ....	173531
Enesco S.à r.l. ....	173523	FMC Finance VI S.A. ....	173531
Engfox S.A. ....	173525	Fondation d'Letzeburger Land .....	173532
EOF Germany S.à r.l. ....	173525	Foostix S.à r.l. ....	173532
EOF Soparfi B S.à r.l. ....	173526	FOR.MA S.A. ....	173533
EP Galileo France 1 S.à r.l. ....	173526	FR Alfajor Holdings S.à r.l. ....	173547
EP Galileo France 2 S.à r.l. ....	173526	Gaïa Luxembourg .....	173533
EPIC Euro Property 1 S.à r.l. ....	173527	Garage International LUX .....	173534
EPIC Euro Property 3 S.à r.l. ....	173527	GBTI S.à r.l. ....	173537
EP Sundsvall S.à r.l. ....	173527	G.D. Investments S.A. ....	173533
EQT Credit II S.à r.l. ....	173528	Globecast Holdings S.à r.l. ....	173538
Erasme Investments S.à r.l. ....	173528	Gores Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l. ....	173534
Ernst August Carree II S.à r.l. ....	173523	Grove S.à r.l. ....	173537
Estée Lauder Cosmetics Luxembourg S.à r.l. ....	173523	Grove S.à r.l. ....	173536
Estée Lauder S.à r.l. ....	173524	Holnest Investments S.à r.l. ....	173554
Eurobase Immobilien A.G. ....	173528	IQS Avantiq Luxembourg S.à r.l. ....	173564
European Properties S.à r.l. ....	173524	Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l. ..	173534
EXCELLENTIA S.A. "Organisation du Pa- trimoine" .....	173529	Tailor European Holding S.à r.l. ....	173568
FHG .....	173530	Wolters Kluwer Financial Services S.à r.l. .....	173564

**Aurelius Invest Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2630 Luxembourg, 145, rue de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 170.018.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Gesellschafterversammlung vom 31. Oktober 2014*

Herr Roman Weisskopf, geb. am 01.04.1964 in Traben-Traubach (Deutschland), wohnhaft in L-2680 Luxembourg, rue de Vianden, 22, beabsichtigt 10 Anteile der Gesellschaft an Herrn Michel Thil, geb. am 08.10.1957 in Rhode St. Genèse (Belgien), wohnhaft in L-1747 Luxembourg, Op der Heed, 32, abzutreten. Hierzu wurde ihm von der Gesellschafterversammlung einstimmig die Zustimmung erteilt.

Somit stellt sich künftig die Verteilung der Gesellschaftsanteile wie folgt dar:

Herr Hans-Josef Meilen .....	50 Anteile
Herr Roman Weißkopf .....	40 Anteile
Herr Michel Thil .....	10 Anteile
Total .....	<u>100 Anteile</u>

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 31. Oktober 2014.

Aurelius Invest S.à.r.l.

Référence de publication: 2014170239/20.

(140194831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**Amazon Web Services Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.  
R.C.S. Luxembourg B 186.284.

EXTRAIT

Par décision de l'associé unique de la Société en date du 9 octobre 2014, il a été décidé d'approuver la nomination de Madame Barbara Scarafia, demeurant professionnellement au 5 rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 30 septembre 2014 et pour une durée indéterminée.

Par ces résolutions, l'associé unique a confirmé que le conseil de gérance sera dès lors composé comme suit de:

- Madame Eva Gehlin, demeurant professionnellement au 5 rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant;
- Monsieur Stephen Midgley, demeurant professionnellement au 31-35 Rives de Clausen, L-2165, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant; et
- Madame Barbara Scarafia, demeurant professionnellement au 5 rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014170230/21.

(140195183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**Eimuth Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2446 Howald, 40, Ceinture des Rosiers.  
R.C.S. Luxembourg B 171.366.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014170367/14.

(140194821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**Enesco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: NOK 8.156.185,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.312.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2011 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 31 octobre 2012, sous la référence L120188226 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Référence de publication: 2014170368/12.

(140194827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Ernst August Carree II S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 154.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 130.064.

Le bilan de la société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014170370/12.

(140194951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Estée Lauder Cosmetics Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.

R.C.S. Luxembourg B 129.755.

*Extrait des résolutions circulaires prises par les associés de la Société en date du 31 octobre 2014*

En date du 31 octobre 2014, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Nathan MORIS de son mandat de gérant de classe A de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014;

- d'accepter la démission de Monsieur David HUNT de son mandat de gérant de classe B de la Société avec effet au 30 juin 2014;

- de nommer Monsieur Franck BESNARD, né le 12 juillet 1970 à Loudéac, France, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 19, Leonardo da Vincilaan, 1831 Diegem, Belgique, en tant que nouveau gérant de classe A de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014 et ce pour une durée déterminée, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui statuera sur les comptes clos au 30 juin 2018;

- de nommer Monsieur Sami NAFFAKH, né le 27 avril 1970 à Damas, Syrie, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 128, Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, en tant que nouveau gérant de classe B de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est donc composé comme suit:

- Monsieur Franck BESNARD, gérant de classe A
- Monsieur Guy HARLES, gérant de classe B
- Monsieur Sami NAFFAKH, gérant de classe B
- Monsieur Klaus SORENSEN, gérant de classe B
- Madame Teresa BRUZZO, gérant de classe B
- Monsieur Edoardo BERNARDI, gérant de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2014.

Estée Lauder Cosmetics Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014170372/32.

(140194956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Estée Lauder S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 11.364.800,00.**

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.

R.C.S. Luxembourg B 101.019.

---

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 28 octobre 2014*

En date du 28 octobre 2014, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Nathan MORIS de son mandat de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014;

- de nommer Monsieur Bart TAEYMANS, né le 1<sup>er</sup> août 1971 à Anvers, Belgique, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 15, Nijverheidsstraat, B-2260 Oevel, Belgique, en tant que nouveau gérant de classe A de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014 et ce pour une durée indéterminée;

- de nommer Madame Teresa BRUZZO, née le 14 avril 1962 à New York, Etats-Unis d'Amérique, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 7, Corporate Center Drive, NY 11747/3 Melville, New York, Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant de classe B de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Bart TAEYMANS, gérant de classe A
- Monsieur Guy HARLES, gérant de classe B
- Madame Teresa BRUZZO, gérant de classe B
- Madame Tracey T. TRAVIS, gérant de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2014.

Estée Lauder S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014170373/27.

(140194957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**European Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.477.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 121.620.

---

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1<sup>er</sup> Septembre 2014, que:

- Mme. Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 15 août 2014;

- Mr. Jerome Petit, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014; et que,

- le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014 du 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 16 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil d'administration se compose donc comme suit au 1<sup>er</sup> Septembre 2014:

- Francesco PIANTONI, administrateur
- Andrew HOOK, administrateur
- Jerome PETIT, administrateur

Pour extrait conforme,  
A Luxembourg, le 3 novembre 2014.

Référence de publication: 2014170375/22.

(140194543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Economy Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.681.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique en date du 14 octobre 2014*

L'actionnaire unique d'Economy Luxembourg S.A. (en liquidation) (la Société) a décidé par voie de résolutions écrites en date du 14 octobre 2014:

- (i) de clôturer la liquidation de la Société avec effet à la date des résolutions écrites;
- (ii) que tous les actifs et passifs de la Société, même ceux actuellement inconnus, seront transférés à l'actionnaire unique de la Société;
- (iii) de conserver les dossiers et documents de la Société au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, pendant cinq ans suite à la clôture de liquidation de la Société.

Luxembourg, le 4 novembre 2014.

*Pour la société Economy Luxembourg S.A. (en liquidation)*

Référence de publication: 2014170376/18.

(140194970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Engfox S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 175.544.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue extraordinairement en date du 27 octobre 2014 que:

- La démission de Monsieur Olivier LIEGEOIS, administrateur de la Société, a été acceptée avec effet au 31 août 2014;
- Madame Christelle MATHIEU, née le 1<sup>er</sup> mars 1978 à Virton, Belgique, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, a été nommée administrateur de la Société, avec effet au 31 août 2014 et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de la Société approuvant les comptes clos au 31 décembre 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2014.

Référence de publication: 2014170380/16.

(140194969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**EOF Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.457.700,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 121.049.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014170382/12.

(140194876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**EOF Soparfi B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 2.841.400,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 105.072.

Le bilan de la société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2014170384/12.

(140194953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**EP Galileo France 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 9.949.925,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 132.338.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1<sup>er</sup> Septembre 2014, que:

- Mme. Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 15 août 2014;

- Mr. Jerome Petit, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que Gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014; et que,

- le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014 du 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 16 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

La gérance de la société se compose donc comme suit au 1<sup>er</sup> Septembre 2014:

- Francesco PIANTONI, gérant

- Andrew HOOK, gérant

- Jerome PETIT, gérant

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 3 novembre 2014.

Référence de publication: 2014170385/22.

(140194542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**EP Galileo France 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 9.933.575,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 132.850.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1<sup>er</sup> Septembre 2014, que:

- Mme. Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 15 août 2014;

- Mr. Jerome Petit, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que Gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014; et que,

- le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014 du 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 16 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

La gérance de la société se compose donc comme suit au 1<sup>er</sup> Septembre 2014:

- Francesco PIANTONI, gérant

- Andrew HOOK, gérant

- Jerome PETIT, gérant

Pour extrait conforme,  
A Luxembourg, le 3 novembre 2014.  
Référence de publication: 2014170386/22.  
(140194541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**EP Sundsvall S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 6.550.575,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 135.306.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1<sup>er</sup> Septembre 2014, que:

- Mme. Elena Toshkova, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 15 août 2014;
- Mr. Jerome Petit, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que Gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014; et que,
- le siège social de la Société a été transféré avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014 du 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 16 avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance de la société se compose donc comme suit au 1<sup>er</sup> Septembre 2014:

- Francesco PIANTONI, gérant
- Andrew HOOK, gérant
- Jerome PETIT, gérant

Pour extrait conforme,  
A Luxembourg, le 3 novembre 2014.  
Référence de publication: 2014170387/22.  
(140194540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**EPIC Euro Property 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 121.874.

—  
EXTRAIT

En date du 3 novembre 2014, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Alan Botfield, en tant que gérant de la Société, est acceptée avec effet au 15 octobre 2014; and
- Barbara Neuerburg, née le 18 mai 1979 à Krumbach (Schwaben), Allemagne, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été élue gérant de la Société avec effet au 15 octobre 2014 et ce pour une période indéterminée.

Pour extrait conforme  
Référence de publication: 2014170388/14.  
(140194554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**EPIC Euro Property 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 130.829.

—  
EXTRAIT

En date du 3 novembre 2014, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Alan Botfield, en tant que gérant de la Société, est acceptée avec effet au 15 octobre 2014; and
- Barbara Neuerburg, née le 18 mai 1979 à Krumbach (Schwaben), Allemagne, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, a été élue gérant de la Société avec effet au 15 octobre 2014 et ce pour une période indéterminée.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014170389/15.

(140194564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**EQT Credit II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 174.166.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 1<sup>er</sup> septembre 2014*

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Nomination de Monsieur Csaba Horvath, employé privé, né le 30 septembre 1980, à Tatabánya, Hungary, résidant professionnellement au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg en qualité de gérant de la Société avec effet au 22 octobre 2014 et pour une durée illimitée (en remplacement de Monsieur Karl Heinz Horrer, démissionnaire avec effet au 22 octobre 2014).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2014.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

JOHN CHRISTIAN / VINCENZO CARPITA

Référence de publication: 2014170391/18.

(140194908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**Erasme Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.510.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 3 novembre 2014*

Monsieur Christophe FASBENDER a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet immédiat.

Monsieur Michaël AZOULAY a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet immédiat.

Madame Sylviane BOUYER, administrateur de sociétés, née à Viroflay (France) le 9 mai 1957, demeurant professionnellement à 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommé gérant de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Monsieur Nicolas MOTTIN, administrateur de sociétés, né à Strasbourg (France) le 15 mai 1971, demeurant professionnellement à 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommé gérant de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Les personnes suivantes forment l'ensemble du conseil de gérance de la société:

- Johanna RIETVELD;
- Sylviane BOUYER (gérant), et,
- Nicolas MOTTIN (gérant).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Erasme Investments S.à r.l.

Référence de publication: 2014170392/23.

(140194570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**Eurobase Immobilien A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-6689 Mertert, 17, Fausermillen.

R.C.S. Luxembourg B 58.566.

*Auszug der Beschlüsse der Ausserordentlichen Generalversammlung Abgehalten in der Form der Ordentlichen Generalversammlung vom 23. Oktober 2013*

Da die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder von:

- Herr Jürgen KULBATZKI, Geschäftsführer, wohnhaft in D-54518 Gladbach, Muehlenweg 17,
- Frau Eva-Maria ARNDT, Kauffrau, wohnhaft in D-54518 Gladbach, Muehlenweg 17,

- Herr Dominik ARNDT, geboren am 20/10/1985 in Düsseldorf, wohnhaft in D-54518 Gladbach, Muehlenweg 17, abgelaufen sind werden diese für sechs Jahre erneuert, das heisst bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2019.

Desweiteren, da das Mandat des Aufsichtskommissars:

- LUX-AUDIT S.A. mit Sitz in L-1510 Luxemburg, 57, avenue de la Faïencerie (H.R. Luxembourg B 25.797) abgelaufen ist, wird dieses für sechs Jahre erneuert, das heisst bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2019.

Mertert, den 23. Oktober 2013.

Référence de publication: 2014170394/20.

(140194743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**EXCELLENTIA S.A. "Organisation du Patrimoine", Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxemburg, 20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 69.495.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014170398/14.

(140195202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Firelighter (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 10.790,00.**

Siège social: L-1246 Luxemburg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 174.301.

*Extrait des résolutions des associés de la Société*

Il résulte des décisions des associés de la Société en date du 31 octobre 2014, qui ont acceptées:

- la démission de Madame Habiba Boughaba de son poste de gérant de catégorie A avec effet au 7 mai 2014;
- la nomination de Madame Miranda Lansdowne, née le 03 octobre 1974 à Rugby, Royaume Uni, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxemburg en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 08 juillet 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2014.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014170400/17.

(140195156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Flight Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxemburg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 187.588.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 4 juin 2014:

- Ancienne situation associée:

Flight JvCo Limited: 1.800.000 parts sociales

- Nouvelle situation associée:

	Parts sociales
Flight JvCo Limited . . . . .	1.746.000
Arora Management Services Limited, . . . . .	54.000
ayant son siège social à Arora Heathrow, The Grove, Bath Road, West Drayton, Middlesex UB7 ODG, Royaume Uni, enregistrée auprès du Registre d'Angleterre sous le numéro 05636920	
Total . . . . .	1.800.000

Luxembourg, le 4 novembre 2014.

Pour avis sincère et conforme

Pour *Flight Holdco S.à r.l.*

Un mandataire

Référence de publication: 2014170401/23.

(140194869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**FHG, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 49.800,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 97.245.

—  
EXTRAIT

Les associés, dans leurs résolutions du 3 novembre 2014, ont renouvelé, pour une durée indéterminée, les mandats des gérants:

- Monsieur Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant;

- Monsieur Manuel HACK, maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant;

- Madame Stéphanie GRISIUS, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant.

Luxembourg, le 3 novembre 2014.

Pour *FHG*

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2014170405/18.

(140194973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**Fidupar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 74.296.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 octobre 2014 à 12.15 heures à Luxembourg*

- Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Eric Jolas en tant que Président du Conseil d'Administration.

- Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'accepter la démission de Olivier Duhr de son poste de Directeur Administratif et Comptable.

- Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer en tant que membres de la Direction Autorisée:

Sylvie Arpea, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg

Martin Mantels, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg

Loïc Marion, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg

pour une durée indéterminée.

- Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de confirmer Nicolas Montagne comme membre de la Direction Autorisée et Noël Didier comme Directeur Général tous deux pour une durée indéterminée.

Copie conforme

N. DIDIER

Administrateur

Référence de publication: 2014170406/22.

(140194889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**Finstone Realty S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 112.461.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 octobre 2014*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Luxembourg, le 22 octobre 2014.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014170408/18.

(140194607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**FJ Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-3429 Dudelange, 251, route de Burange.  
R.C.S. Luxembourg B 167.045.

—  
*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire*

L'assemblée générale extraordinaire du 03 novembre 2014, a pris connaissance de la résolution suivante:

1. le changement de l'adresse privée de l'associé unique, Monsieur Fernando FERREIRA ALVES, demeurant à L-3429 Dudelange, 251, route de Burange.

Et lecture faite, l'associé unique a signé.

M. Fernando FERREIRA ALVES.

Référence de publication: 2014170410/14.

(140194916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**FMC Finance VI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 28-30, Val Saint André.  
R.C.S. Luxembourg B 146.877.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique le 3 novembre 2014*

L'actionnaire a pris note de la démission de M. Khaled BAHl de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 15 Octobre 2014.

L'actionnaire unique a décidé de nommer M. Josef DINGER, né le 24 avril 1959 à Frankfurt am Main, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Else-Kröner-Str. 1, 61352 Bad Homburg vor der Höhe, Allemagne avec effet au 15 Octobre 2014 en tant qu'administrateur de la Société pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2014.

Référence de publication: 2014170412/16.

(140194830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**FMC Finance VIII S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 28-30, Val Saint André.  
R.C.S. Luxembourg B 162.959.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique le 3 novembre 2014*

L'actionnaire a pris note de la démission de M. Khaled BAHl de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 15 Octobre 2014.

L'actionnaire unique a décidé de nommer M. Josef DINGER, né le 24 avril 1959 à Frankfurt am Main, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Else-Kröner-Str. 1, 61352 Bad Homburg vor der Höhe, Allemagne avec effet au 15 Octobre 2014 en tant qu'administrateur de la Société pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 novembre 2014.

Référence de publication: 2014170414/16.

(140194769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Fondation d'Letzeburger Land, Etablissement d'Utilité Publique.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 59, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg G 17.

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le mandat de Monsieur Lucien Thiel en tant qu'Administrateur de la Fondation d'Letzeburger Land prend fin suite à son décès en date du 25 août 2011 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Référence de publication: 2014170416/12.

(140194153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Foostix S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3922 Mondercange, 151, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 165.192.

---

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois octobre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1.- Monsieur Stephen Mark EDWARDS, salarié, né le 4 mars 1965 à Nevada (U.S.A.), demeurant à L-3541 Dudelange, 85, rue de la Paix;

2.- Monsieur Stephen Mark EDWARDS Jr., salarié, né le 9 mars 1988 à Pierce County/Washington (U.S.A.), demeurant à L-9080 Ettelbruck, 51, avenue Lucien Salenty,

Tous les deux ici représentés par Monsieur Romain KETTEL, comptable, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants ont, par son mandataire, requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "FOOSTIX S.à r.l.", avec siège social à L-3541 Dudelange, 85, rue de la Paix, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 165.192), a été constituée suivant acte reçu par le Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2011, publié au Mémorial C numéro 136 du 17 janvier 2012.

- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

- Que les comparants sont les seuls associés de ladite société et qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer l'objet social afin de donner à l'article trois (3) des statuts la teneur suivante:

« **Art. 3.** La société a pour objet la mise à disposition d'un portail sur internet qui permet la consultation de la carte des restaurants partenaires, le passage direct de commandes et le paiement en ligne.

La société a également pour objet le service de livraison à domicile de plats préparés et de boissons.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse du siège social de la Société vers L-3922 Mondercange, 151, Route d'Esch, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article quatre (4) des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Mondercange."

*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de huit cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Romain KETTEL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 octobre 2014. Relation GRE/2014/4177. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014170417/49.

(140194813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**FOR.MA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 103.634.

---

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2014.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2014170419/12.

(140194802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**G.D. Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 77.746.

---

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-2210 Luxembourg, le 04 novembre 2014.

Monsieur Robert Godart

*Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2014170422/12.

(140194800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Gaïa Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 151.809.

---

**EXTRAIT**

Il résulte des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société du 28 octobre 2014 que la société Deloitte Audit ayant son siège social au 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B67895, a été nommée en tant que Réviseur d'Entreprises agréé de la Société, et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes clôturant au 28 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 3 novembre 2014.

Référence de publication: 2014170423/15.

(140194750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Garage International LUX, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 120.860.

---

Le Bilan et l'affectation du résultat au 1<sup>er</sup> Février 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Garage International Lux S.à.r.l.

M. Mudde Jacob / M. Van Arkel Christiaan / Mme Martini Anna

Gérant / Gérant / Gérante

Référence de publication: 2014170424/14.

(140194624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Gores Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l.).**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 164.245.

---

In the year two thousand and fourteen, on the twentieth day of October,

Before us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the General Meeting) of the sole shareholder of Gores Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 296-298 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 164.245 (the Company).

The Company was incorporated originally under the name of Mexx Holdings (Luxembourg) S.à r.l. pursuant to a deed of Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, dated August 31<sup>st</sup>, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3009 on December 8, 2011. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times by a deed of Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette dated:

- August 31<sup>st</sup>, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3009 on December 8, 2011, in which the Company adopted its actual name, and
- October 27<sup>th</sup>, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1183 on May 10<sup>th</sup> 2012

THERE APPEARED:

Gores Malibu Holdings (Cayman), L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnership under number 51044, (the Sole Shareholder),

here represented by M. Michaël DUVAL, employee, with professional address in Howald, 45 rue des Scillas, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- I. The Sole Shareholder holds one hundred per cent (100%) of the shares in the share capital of the Company;
- II. The Sole Shareholder resolves to take in the present extraordinary general meeting the following resolution:

*Sole resolution*

The General Meeting resolves to change the name of the Company into Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l. and subsequently decides to amend article 1<sup>st</sup> of the articles of association of the Company, as follows:

« **Art. 1<sup>st</sup>. Name.** There is formed a private limited liability company under the name «Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l.», which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the “Company”), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the “Law”), as well as by the present articles of association (hereafter the “Articles”).»

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

*Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Howald, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L’an deux mille quatorze, le vingt octobre.

Par devant nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

s’est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l’Assemblée Générale) de l’associé unique de Gores Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 296-298 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.245, (la Société).

La Société a été constituée originellement sous la dénomination de Mexx Holdings (Luxembourg) S.à r.l suivant un acte de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le 31 août 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3009 du 8 décembre 2011.

Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises suivants actes reçus par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en date du:

- 31 août 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3009 du 8 décembre 2011, contenant l’adoption de la dénomination actuelle, et
- 27 octobre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1183 du 10 mai 2012.

**A COMPARU:**

Gores Malibu Holdings (Cayman), L.P., une société en commandite constituée et régie par les lois des Iles Cayman, dont le siège social se situe à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Cayman inscrite au Registrar of Exempted Limited Partnerships sous le numéro 51044 (l’Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Michaël DUVAL, ayant son adresse professionnelle à Howald, 45 rue des Scillas en vertu d’une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour le besoin de l’enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d’acter ce qui suit:

- I. L’Associé Unique détient cent pour cent (100%) des parts sociales dans le capital social de la Société;
- II. L’Associé Unique décide de prendre en assemblée générale extraordinaire la résolution suivante:

*Première résolution*

L’Assemblée Générale décide de changer la dénomination de la Société en Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l., et de modifier en conséquence l’article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l.», qui sera régie par le droit luxembourgeois (ci-après la «Société»), et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi») et par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).»

173536

*Estimation des frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges sous quelque forme que ce soit qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ neuf cent euros (EUR 900,-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare expressément qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et que, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

En foi de quoi le présent acte notarié a été passé à Howald, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Michaël DUVAL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 octobre 2014. Relation GRE/2014/4129. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014170425/101.

(140194634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Grove S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.000,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 189.930.

Il résulte du transfert de parts sociales de la Société en date du 14 août 2014, que 1,200,000 parts sociales détenues dans la Société par GS Lux Management Services S. à r.l., ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, 1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88.045, ont été transférées comme suit:

400,000 parts sociales à ELQ INVESTORS II LTD ayant son siège social au Peterborough Court, 133 Fleet Street, London EC4A 2BB, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 6375035; et

400,000 parts sociales à GL EUROPE HOTEL S.À R.L., ayant son siège social au 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 190.195; et

228,281 parts sociales à GOLDENTREE MASTER FUND, LTD, ayant son siège social au c/o Intertrust Cayman Islands, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro CR-104505; et

36,781 parts sociales à GOLDENTREE ENTRUST MASTER FUND SPC, ayant son siège social au c/o Intertrust Cayman Islands, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro WK-245836; et

22,781 parts sociales à GT NM, L.P., ayant son siège social au 615, South DuPont Highway, County of Kent, City of Dover, Delaware 19901, United States of America, enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 80-0933136; et

42,907 parts sociales à SAN BERNARDINO COUNTY EMPLOYEES' RETIREMENT ASSOCIATION, ayant son siège social au 348, W. Hospitality Lane, Third Floor, San Bernardino, CA 92415-0014, State of California, United States of America, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 95-6193238; et

59,875 parts sociales à GN3 SIP L.P ayant son siège social au 1 Portsoken Street, London E1 8HZ, England, United Kingdom, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro LP1097; et

9,375 parts sociales à GOLDENTREE SG PARTNERS L.P., ayant son siège social au 615, South DuPont Highway, County of Kent, City of Dover, Delaware 19901, United States of America, enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 61-1722805;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grove S. à r.l.  
Marielle Stijger  
Gérante

Référence de publication: 2014170427/37.

(140195031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Grove S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 12.000,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 189.930.

Il résulte du transfert de parts sociales de la Société en date du 26 Septembre 2014, que 12,116 parts sociales détenues dans la Société par Goldentree Entrust Master Fund SPC, ayant son adresse professionnelle au c/o Intertrust, Cayman Islands, 190 Eigin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005 enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro WK-245836, ont été transférées comme suit:

12,116 parts sociales à Goldentree Master Fund LTD. ayant son siège social au c/o Intertrust, Cayman Islands, 190 Eigin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro CR-104505;

Il résulte du transfert de parts sociales de la Société en date du 26 Septembre 2014, que 8,206 parts sociales détenues dans la Société par GT NM L.P., ayant son adresse professionnelle au 615 South Dupont Highway, County of Kent, City of Dover, DE 19901, USA, enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 80-0933136, ont été transférées comme suit:

8,206 parts sociales à Goldentree Master Fund LTD. ayant son siège social au c/o Intertrust, Cayman Islands, 190 Eigin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro CR-104505;

Il résulte du transfert de parts sociales de la Société en date du 26 Septembre 2014, que 15,353 parts sociales détenues dans la Société par San Bernardino County Employees' Retirement Association, ayant son adresse professionnelle 348, W. Hospitality Lane, Third Floor, San Bernardino, CA 92415-0014, State of California, USA, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 95-6193238, ont été transférées comme suit:

13,443 parts sociales à Goldentree Master Fund LTD. ayant son siège social au c/o Intertrust, Cayman Islands, 190 Eigin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro CR-104505;

1,741 parts sociales à GN3 SIP L.P. ayant son siège social au 1 Portsoken Street, London E1 8HZ, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro LP1097;

169 parts sociales à Goldentree SG Partners L.P. ayant son siège social au 615 South Dupont Highway, County of Kent, City of Dover, DE 19901, USA enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 61-1722805;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grove S.à r.l.  
Marielle STIJGER  
Gérante

Référence de publication: 2014170428/37.

(140195231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

**GBTI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 39.492.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 163.638.

**EXTRAIT**

Les associés, dans leurs résolutions du 19 juin 2014, ont renouvelé les mandats des gérants, pour une durée indéterminée.

- Madame Aurélie BERTIN, Gérant A, gérante de société, 751, route de Sainte Roseline, F-83460 Les-Arcs-sur-Argens.
- Monsieur Yann BERTIN, Gérant B, 751, route de Sainte Roseline, F-83460 Les-Arcs-sur-Argens.
- Monsieur Richard HAWEL, Gérant A, directeur de sociétés, 8, rue Yolande, L-2761 Luxembourg.
- Monsieur Bertrand MEUNIER, Gérant B, gérant de société, 16, chemin de la Carronnerie, F-38700 La Tronche.
- Madame Delphine MEUNIER, Gérant A, 16, chemin de la Carronnerie, F-38700 La Tronche.
- Monsieur Bernard TEILLAUD, Gérant A, Villa 57, Domaine Royal Palm, Km 12, Route Amizmiz, CR TAMESLOHT Maroc.

Luxembourg, le 19 juin 2014.

Pour GBTI S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2014170431/21.

(140194968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Globecast Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 191.504.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twentieth day of October.

Before Us, Maître Henri Hellinckx notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Theodoros M. Kyriakou, resident of Greece, Kifissias 10-12, 151 25 Maroussi, here represented by Marion Finzi, lawyer, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on 9 October 2014;

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Globecast Holdings S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers (as defined in Article 8.2); or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.3 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Managers thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Managers thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Managers thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

#### **5. Share capital.**

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Managers subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Board of Managers subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

#### **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

#### **7. Transfer of shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable, subject to any arrangements under a shareholder's agreement the Company and the Shareholder(s) may have entered into from time to time.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder and subject to the provisions of these Articles:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

### **8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 In case of plurality of Managers, the board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers") of the Company is composed of one (1) or more class A managers (the "A Managers") and one (1) or more class B managers (the "B Managers").

8.3 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the managers.** The Board of Managers may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company by their signature:

10.1 any one A Manager and any one B Manager acting jointly;

10.2 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

**11. Agent of the managers.** The Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

### **12. Board meetings.**

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented, and provided that at least one (1) B Manager is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority and a positive vote of at least one (1) B Manager.

12.5 A Manager or the Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through telephone conference, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective as if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 Minutes of Board Meetings shall be signed by and extracts of the minutes of Board Meetings may be certified by any Manager present at the Meeting.

### **13. Shareholders' resolutions.**

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company other than by unanimous vote of all Shareholders of the Company.

13.4 Any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office) or to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators, subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a unanimous vote of all Shareholders of the Company.

13.5 The following matters require the prior unanimous consent of all Shareholders of the Company:

13.5.1 the creation or issue, whether in single or in series of related transactions of any (i) bonds (including convertible bonds) (ii) options or (ii) other securities or instruments;

13.5.2 the obtaining of facilities from a third party lender (which shall exclude, for the avoidance of doubt any affiliate of the Shareholder);

13.5.3 the creation of any encumbrance over any shares held directly or indirectly by the Company in any of its subsidiaries or material assets of the Company;

13.5.4 the carrying out of any change to the corporate form or any corporate reorganization of the Company (including a merger, acquisition, spinoff or liquidation);

13.5.5 the formation or acquisition of any subsidiary by the Company;

13.5.6 the sale or by any other way disposal of any Company assets;

13.5.7 any substantial change to the nature of the business of the Company as result of the sale, assignment, transfer or other disposal of shares of the Company;

13.5.8 the entry by the Company into any (i) partnership, (ii) joint venture or (iii) other profit sharing agreement;

13.5.9 any proposal relating to the winding up or liquidation of the Company or any of its respective assets and/or appointment of liquidators;

13.5.10 the appointment and removal of the auditor, if any.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If the Company has not more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting applies mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

**14. Business year.** The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on 31 December of the following year (all dates inclusive).

#### **15. Distributions on shares.**

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

**16. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

## 17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Theodoros M. Kyriakou . . . . .	12,500 Shares
Total: . . . . .	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,500.-.

### *Sole shareholder's resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

- 1) The following are appointed as managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:
  - Mr. Erik-Johan Cornelis Schoop, born in Amsterdam, The Netherlands, on 07.06.1970, professionally residing at 15, rue Edward Steichen, 4<sup>th</sup> Floor L-2540 Luxembourg as A Manager;
  - Mrs. Kaliroi Thouas, born in Foligno (PG) Italy, on 21.06.1971 professionally residing at 15, rue Edward Steichen, 4<sup>th</sup> Floor L-2540 Luxembourg, as A Manager; and
  - Mr. Antero Baldaia, born in Porto, Portugal, on 20.09.1970, professionally residing at 192 Sloane Street, London SW1X 9QX, United Kingdom, as B Manager.
- 2) The Company shall have its registered office at 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he/she signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le vingt octobre.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Theodoros M. Kyriakou, résidant en Grèce, Kifissias 10-12, 151 25 Maroussi, représentée par Marion Finzi, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 9 octobre 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée:

**1. Forme et dénomination.** Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de "Globecast Holdings S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

## **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg au sein de la même municipalité par le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.2), ou

2.2.2 à tout autre endroit dans le Grand-Duché du Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") tenue conformément aux dispositions de ces Statuts, en ce compris l'article 13.4, et les lois du Grand-Duché du Luxembourg, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social de la Société peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance de la Société.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

## **3. Objet.** Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, obligations non garanties, debenture stocks, obligations, ou tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre bien de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissements, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;

3.2 de poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou supporter des dettes de toute personne poursuivant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil de Gérance considère comme étant adaptée et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Conseil de Gérance considère comme étant adaptée, y compris par l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, unifier, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;

3.6 de s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou de caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou tout organe social dans laquelle une Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité commerciale ou entreprise), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens ou capital social non libéré (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclut toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemniser ou garder indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou autrement responsable, de l'endettement ou des obligations financières de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus ou en lien avec celui-ci;

3.8 de vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des entreprises de la Société, pour une contrepartie que le Conseil de Gérance considère appropriée, y

compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets similaires (en tout ou partie) à ceux de la Société; de détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou via des fiduciaires, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil de Gérance accessoires ou propices à la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans une transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans avoir obtenu d'autorisation requise en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500 €) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur de un Euro (1.- €) (les "Parts Sociales"). Dans ces Statuts, "Associés" signifie les détenteurs de Parts Sociales et "Associé" sera défini en conséquence.

5.2 Il peut être établi un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation de ce Compte de Prime d'Emission seront prises par les Gérants sous réserve de la Loi de 1915 et les Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux propres ou d'autres apports sans émettre des Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le Conseil de Gérance sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin, d'allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales confèrent des droits égaux.

5.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi de 1915.

#### **6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé de la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

#### **7. Transfert des parts sociales.**

7.1 Dans l'hypothèse d'un Associé unique, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles, sous réserve de toute disposition prévue dans tout pacte d'associés conclu par la Société et le(s) Associé(s).

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'Associés et sous réserve des dispositions de ces Statuts:

7.2.1 les Parts Sociales ne pourront être transférées autrement que pour raison de décès à des personnes autres que les Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quart des Parts Sociales acceptent le transfert en assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne pourront être transférées pour cause de décès à des personnes autres que les Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quart des droits appartenant aux survivants acceptent le transfert ou dans les cas prévus à l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 les Parts Sociales ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

#### **8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une résolution de l'(des) Associé(s) approuvée conformément à la Loi Luxembourgeoise et à ces Statuts.

8.2 En cas de pluralité de Gérants, le conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") de la Société est composé de un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A (les "Gérants A") et de un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (les "Gérants B").

8.3 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment par Résolutions des Associés approuvée conformément à la Loi Luxembourgeoise et à ces Statuts.

**9. Pouvoirs des gérants.** Le Conseil de Gérance aura tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet de la Société, à l'exception des matières qui sont réservées aux Associés selon la Loi Luxembourgeois ou les termes de ces Statuts.

**10. Représentation.** Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise et de ces Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou lier la Société par leur signature:

10.1 tout Gérant A et tout Gérant B agissant conjointement;

10.2 toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué conformément à l'article 11.

**11. Agent des gérants.** Le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et déterminera ces pouvoirs et responsabilités et rémunération (s'il y en a), la durée de la période de représentation et toute autre condition de cette délégation.

### **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions à toute Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les Gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités et exigences de convocation, soit par écrit, soit lors de la Réunion du Conseil de Gérance, en personne ou par le biais d'un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter par un autre Gérant (mais par aucune autre personne) pour agir en tant que représentant (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil de Gérance afin d'être présent, délibérer, voter et faire toutes les fonctions attribuées au Gérant pour son compte lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut représenter plusieurs autres Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice des quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des Gérants sont présents ou représentés et au moins un Gérant B est présent ou représenté. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à une majorité simple et un vote affirmatif d'au moins un Gérant B.

12.5 Un Gérant ou le Représentant du Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre équipement de télécommunication étant entendu que toutes les personnes participant à cette réunion doivent pouvoir être entendues et parler les unes avec les autres pendant la durée de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement négociées/conclues à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum soient physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, le Représentant de ce Gérant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signées par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance doivent être signés et les extraits de ces procès-verbaux peuvent être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

### **13. Résolutions des associés.**

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées à la majorité des votes exprimés, étant entendu que si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions seront adoptées à une majorité des votes exprimés, sans prendre en compte le nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter ses engagements dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés de la Société.

13.4 Toute Résolution pour modifier toute disposition des Statuts (en ce compris un changement de Siège Social) et toute Résolution portant sur la dissolution de la Société ou qui détermine les méthodes de liquidation de la Société et/ou qui nomme les liquidateurs devra être approuvée par un vote unanime de tous les Associés de la Société.

13.5 Les décisions suivantes requièrent le consentement unanime préalable de tous les Associés de la Société:

13.5.1 la création ou l'émission, en une seule fois ou en plusieurs transactions distinctes, de toutes (i) obligations (en ce inclut des obligations convertibles), (ii) options ou (iii) tout autre titres ou instruments;

13.5.2 l'obtention de crédit à tirage auprès d'un prêteur tiers (excluant toute filiale d'un Associé);

13.5.3 la création de tout gage sur les parts sociales détenues directement ou indirectement par la Société dans unes de ces filiales ou actifs de la Société;

13.5.4 la décision de modifier la forme sociale ou tout autre réorganisation sociale de la Société (en ce inclut une fusion, acquisition, spin-off ou liquidation);

13.5.5 la création ou l'acquisition d'une filiale de la Société;

13.5.6 la vente ou toute autre forme de disposition des actifs de la Société;

13.5.7 tout changement substantiel fait aux activités de la Société suite à une vente, cession, transfert ou toute autre disposition des parts sociales de la Société;

13.5.8 la conclusion par la Société de tout (i) pacte, (ii) accord venture ou (iii) contrat de partage de profit;

13.5.9 toute proposition en relation avec la dissolution de la Société ou un de ces actifs et/ou la nomination d'un liquidateur;

13.5.10 la nomination ou révocation de tout auditeur, si existant.

13.6 Une réunion des Associés (une "Réunion des Associés") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation et formalités si tous les Associés ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 Si la Société n'a pas plus de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés peuvent être approuvées par vote écrit des Associés plutôt que lors d'une Réunion des Associés sous réserve que chaque Associé reçoivent le texte spécifique des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote par écrit.

13.8.2 La majorité nécessaire à l'adoption de résolutions lors de Réunion des Associés s'appliquera mutadis mutandis à l'adoption des résolutions écrites des Associés. Excepté lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y aura pas de quorum requis pour l'adoption des résolutions écrites des Associés. Les résolutions écrites des Associés seront valablement adoptées dès la réception par la Société des copies originales (ou copies envoyées par fax ou pièce jointe d'e-mails) des votes des Associés sous réserve des exigences prévues aux articles 13.8.1 et 13.8.2, peu importe que tous les Associés aient votés ou non.

**14. Exercice social.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, comme mesure transitoire, la première année sociale de la Société commencera à la date de sa constitution et se terminera le 31 décembre de l'année suivante (toutes dates étant incluses).

#### **15. Droit de distribution des parts sociales.**

15.1 Du bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent seront prélevés pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint un dixième du capital social de la Société.

15.2 Conformément à la Loi Luxembourgeoise et ces Statuts, la Société pourra par résolutions des Associés déclarer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires à l'(aux) Associé(s) avant la fin de l'année sociale sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'(les) Associé(s).

**16. Dissolution et liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale conformément à la Loi Luxembourgeoise et l'article 13. Si la Société a seulement un Associé, cet Associé peut décider de liquider la Société en assumant personnellement tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

#### **17. Interprétation et loi luxembourgeoise.**

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

(a) Un genre devra inclure chaque genre;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots

indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Theodoros M. Kyriakou . . . . .	<u>12.500 Parts Sociales</u>
Total: 12.500 Parts Sociales . . . . .	<u>12.500 Parts Sociales</u>

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Frais*

Le montant des coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui seront mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.500.-.

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- M. Erik-Johan Cornelis Schoop, né à Amsterdam, Pays Bas, le 07.06.1970, résidant professionnellement à 15, rue Edward Steichen, 4<sup>th</sup> Floor L-2540 Luxembourg en tant que Gérant A;

- Mme Kalirroi Thouas, né à Foligno (PG) Italie, le 21.06.1971 résidant professionnellement à 15, rue Edward Steichen, 4<sup>th</sup> Floor L-2540 Luxembourg, en tant que Gérant A; et

- M. Antero Baldaia, né à Porto, Portugal, le 20.09.1970, résidant professionnellement à 192 Sloane Street, London SW1X 9QX, Royaume Uni, en tant que Gérant B.

2) Le siège social de la Société sera établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. FINZI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 octobre 2014. Relation: LAC/2014/49805. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Référence de publication: 2014171258/537.

(140195916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2014.

**FR Alfajor Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 112.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 163.812.

In the year two thousand fourteen, on the twentieth day of October,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of FR Alfajor Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B 163.812 and with a share capital of twelve thousand five hundred ten euro (EUR 12,510.-) (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on October 4, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 22 November 2011 under number 2853. The articles of association of the Company (the Articles) was amended pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on November 14, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 5 January 2012 under number 39.

THERE APPEARED:

FR Alfajor (Cayman) Holdings Limited, a limited liability company registered under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands (the Sole Shareholder),

hereby represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that twelve thousand five hundred ten (12,510) shares divided into:

- one thousand two hundred and fifty one (1,251) ordinary shares,
- one thousand two hundred and fifty one (1,251) class A shares,
- one thousand two hundred and fifty one (1,251) class B shares,
- one thousand two hundred and fifty one (1,251) class C shares,
- one thousand two hundred and fifty one (1,251) class D shares,
- one thousand two hundred and fifty one (1,251) class E shares,
- one thousand two hundred and fifty one (1,251) class F shares,
- one thousand two hundred and fifty one (1,251) class G shares,
- one thousand two hundred and fifty one (1,251) class H shares, and
- one thousand two hundred and fifty one (1,251) class I shares,

in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up, and representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may consider the items of the agenda, hereinafter reproduced;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred twelve thousand four hundred ninety euro (EUR 112,490.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred ten Euro (EUR 12,510.-) to one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-), by way of the issue of eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) ordinary shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class A shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class B shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class C shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class D shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class E shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class F shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class G shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class H shares and eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class I shares of the Company having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

2. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 1. here above.

3. Decrease of the share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) in order to bring it from its current amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-) to the amount of one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500.-) by way of the redemption and subsequent cancellation of twelve thousand five hundred (12,500) class I shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the Redeemed Shares) at a price of EUR 10,471,875 (being 12,500 shares at a price of EUR 837.75 per share) (the Redemption Price) to be paid by the Company to the Sole Shareholder as owner of the Redeemed Shares.

4. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the above changes.

5. Amendment of the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting and signing individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the issued shares and the Redeemed Shares in the register of shareholders of the Company.

6. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred twelve thousand four hundred ninety euro (EUR 112,490.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred ten Euro (EUR 12,510.-) to one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-), by way of the issue of eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) ordinary shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class A shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class B shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class C shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class D shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class E shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class F shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class G shares, eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class H shares and eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class I shares of the Company having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

The Shareholder resolves to accept and record the following subscription for, and full payment of, the share capital increase as follows:

*Subscription*

Thereupon, the Sole Shareholder represented as stated here above declares to subscribe for:

- eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) ordinary shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;
- eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class A shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;
- eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class B shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;
- eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class C shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;
- eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class D shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;
- eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class E shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;
- eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class F shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;
- eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class G shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;
- eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class H shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;

and

- eleven thousand two hundred forty-nine (11,249) class I shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each;

and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of one hundred twenty-five thousand three hundred sixty-eight euro and sixty-nine cents (EUR 125,368.69) that the Sole Shareholder has against the Company (the Receivable).

Such contribution in kind shall be allocated as follows:

- one hundred twelve thousand four hundred ninety euro (EUR 112,490.-) is allocated to the share capital account of the Company; and
- twelve thousand eight hundred seventy eight and sixty-nine euro cents (EUR 12,878.69) is allocated to the share premium account of the Company.

The valuation of the Receivable is evidenced by, inter alia, (i) a balance sheet of the Company dated 13 October 2014 (the Balance Sheet) and (ii) a certificate issued on 13 October 2014 by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company (the Certificate).

It results from Certificate that, as of the date of Certificate:

“

- the Receivable contributed by the Sole Shareholder to the Company is shown on the Balance Sheet under item “Amounts owed by FR Alfajor (Cayman) Ltd”;

- the Sole Shareholder is the sole owner of the Receivable, is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable;

- the Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certain, liquid and exigible);

- based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the Receivable contributed to the Company per the attached Balance Sheet is valued at least at one hundred twenty-five thousand three hundred sixty-eight euro and sixty-nine cents (EUR 125,368.69) and since the Balance Sheet, no material changes have occurred which would have depreciated the value of the contribution made to the Company;

- the Receivable contributed to the Company is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

- all formalities to transfer the legal ownership of the Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder and upon the contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Receivable, which will be extinguished by way of confusion in accordance with article 1300 of the Luxembourg Civil Code.”

The Certificate and the Balance Sheet, after signature “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) in order to bring it from its current amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-) to the amount of one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500.-) by way of the redemption and subsequent cancellation of the Redeemed Shares at the Redemption Price to be paid by the Company to the owner of the Redeemed Shares, such Redemption Price having been decided on by the board of managers of the Company in accordance with the Articles.

The Sole Shareholder acknowledges that the repurchase is in accordance with the Articles which state that a share repurchase is permitted provided that:

(i) the repurchase is performed in reverse alphabetical order, it being understood that the ordinary shares shall be the last class of shares to be repurchased and the class I shares shall be the first class to be repurchased;

(ii) a class of shares is always repurchased in full;

(iii) the net assets of the Company, as evidenced in the interim accounts of the Company to be prepared by the board of managers, are not, or following the repurchase would not become, lower than the amount of the share capital of the Company plus the reserves which may not be distributed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and / or the Articles;

(iv) the repurchase price does not exceed the amount of profits of the current financial year plus any profits carried forward and any amounts drawn from the Company's reserves available for such purpose, less any losses of the current financial year, any losses carried forward and sums to be allocated in reserve under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and / or the Articles; and

(v) the repurchase is followed by a reduction of the capital of the Company. The repurchase shall be decided by the shareholders in accordance with article 7 of the Articles.

As a consequence of the share capital decrease, the Sole Shareholder will no longer hold any class I shares in the share capital of the Company.

### *Third resolution*

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.1.** The share capital of the Company is set at one hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 112,500.-), represented by:

- twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (in case of plurality, the Ordinary Shares and individually, an Ordinary Share),

- twelve thousand five hundred (12,500) class A shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share),

- twelve thousand five hundred (12,500) class B shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share),

- twelve thousand five hundred (12,500) class C shares (in case of plurality, the Class C Shares and individually, a Class C Share),

- twelve thousand five hundred (12,500) class D shares (in case of plurality, the Class D Shares and individually, a Class D Share),

- twelve thousand five hundred (12,500) class E shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share),

- twelve thousand five hundred (12,500) class F shares (in case of plurality, the Class F Shares and individually, a Class F Share),

- twelve thousand five hundred (12,500) class G shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share), and

- twelve thousand five hundred (12,500) class H shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share),

in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.”

### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting and signing individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares and of the Redeemed Shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable, is approximately EUR 2,500.- The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, it signed together with the notary the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingtième jour d'octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de FR Alfajor Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163.812 et dont le capital social s'élève à douze mille cinq cent dix euros (EUR 12.510,-) (la Société). La Société a été constituée suivant un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 4 octobre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 22 novembre 2011 sous le numéro 2853. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 14 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 5 janvier 2012 sous le numéro 39.

### A COMPARU:

FR Alfajor (Cayman) Holdings Limited, une société à responsabilité limitée immatriculée selon les lois des Iles Caïmans, dont le siège social est établi à 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, les Iles Caïmans (l'Associé Unique),

ici représentée par Annick Braquet, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que douze mille cinq cent dix (12.510) parts sociales divisées en:

- mille deux cent cinquante-et-une (1.251) parts sociales ordinaires,
- mille deux cent cinquante-et-une (1.251) parts sociales de classe A;
- mille deux cent cinquante-et-une (1.251) parts sociales de classe B;
- mille deux cent cinquante-et-une (1.251) parts sociales de classe C;
- mille deux cent cinquante-et-une (1.251) parts sociales de classe D;
- mille deux cent cinquante-et-une (1.251) parts sociales de classe E;
- mille deux cent cinquante-et-une (1.251) parts sociales de classe F;
- mille deux cent cinquante-et-une (1.251) parts sociales de classe G,
- mille deux cent cinquante-et-une (1.251) part sociale de classe H; et
- mille deux cent cinquante-et-une (1.251) parts sociales de classe I,

sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées et représentant la totalité du capital social de la Société, sont valablement représentées à la présente Assemblée qui est dès lors dûment constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, reproduit ci-après II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent douze mille quatre cent quatre-vingt-dix euros (EUR 112.490) afin de porter le capital de son montant actuel de douze mille cinq cent dix euros (EUR 12,510) à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) par voie l'émission de onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales ordinaires, onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe A, onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe B, onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe C, onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe D; onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe E; onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe F; onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe G, onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe H; et onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe I de la Société d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

2. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 1. ci-dessus.

3. Réduction du capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) afin de le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) à cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) par voie de rachat et annulation subséquente de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe I d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales Rachetées) au prix de EUR 10.471.875 (étant les 12.500 parts sociales à un prix de EUR 837,75 par part sociale) (le Prix de Rachat) devant être payé par la Société à l'Associé Unique en tant que détenteur des Parts Sociales Rachetées.

4. Modification subséquente de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter les changements ci-dessus.

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant et signant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales émises et des Parts Sociales Rachetées dans le registre des associés de la Société.

6. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent douze mille quatre cent quatre-vingt-dix euros (EUR 112.490) afin de porter le capital de son montant actuel de douze mille cinq cent dix euros (EUR 12,510) à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) par l'émission de onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales ordinaires, onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe A, onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe B, onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe C, onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe D; onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe E; onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe F; onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe G, onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe H; et onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe I de la Société d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

L'Associé Unique décide d'accepter et enregistrer la souscription suivante à, et libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

#### *Souscription*

Sur ce, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à : - onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;

- onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;

- onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;

- onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe C ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;

- onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe D ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;

- onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe E ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;

- onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe F ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;

- onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe G ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;

- onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe H ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune; et

- onze mille deux cent quarante-neuf (11.249) parts sociales de classe I ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune;

et les libère intégralement par apport en nature consistant en une créance d'un montant de cent vingt-cinq mille trois cent soixante-huit euros et soixante-neuf centimes (EUR 125.368,69) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance).

Ledit apport en nature sera affecté comme suit:

- cent douze mille quatre cent quatre-vingt-dix euros (EUR 112.490,-) est affecté au compte de capital social de la Société; et

- douze mille huit cent soixante-dix-huit euros et soixante-neuf centimes (EUR 12.878,69) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

L'estimation de la Créance est constatée par, inter alia, (i) un bilan de la Société en date du 13 octobre 2014 (le Bilan) et (ii) un certificat émis le 13 octobre 2014 par la gérance de l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société. (le Certificat).

Il résulte du Certificat que, à la date du Certificat:

«

- la Créance apportée par l'Associé Unique à la Société est démontrée dans le Bilan sous le point "Montants détenus par FR Alfajor (Cayman) Ltd";

- l'Associé Unique est le seul propriétaire de la Créance, est le seul ayant droit à la Créance et possède le droit de disposer de la Créance;

- la Créance est certaine, liquide et exigible en date due sans déduction;

- sur base de principes comptables généralement acceptés à Luxembourg, la Créance apportée à la Société à travers le Bilan joint est estimée à au moins cent vingt-cinq mille trois cent soixante-huit euros et soixante-neuf centimes (EUR 125.368,69) et depuis le Bilan, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport à la Société n'a eu lieu;

- la Créance apportée à la Société est librement cessible par l'Associé Unique à la Société et n'est soumise à aucune restriction ni grevée d'un quelconque nantissement ou gage limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur; et

- toutes les formalités relatives au transfert du titre de propriété de la Créance à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique et au moment de l'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société, la Société deviendra le plein propriétaire de la Créance qui s'éteindra par voie de confusion conformément à l'article 1300 du code civil luxembourgeois.»

Le Certificat et le Bilan, après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) afin de le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) à cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-) par voie de rachat et annulation subséquente des Parts Sociales Rachetées au Prix de Rachat devant être payé par la Société au détenteur des Parts Sociales Rachetées, ledit Prix de Rachat ayant été fixé par le conseil de gérance de la Société conformément aux Statuts.

L'Associé Unique prend acte que le rachat est conforme aux Statuts lesquels prévoient que le rachat de part sociale est permis à condition que:

(i) le rachat est effectué par ordre alphabétique inversé, étant entendu que les parts sociales ordinaires seront la dernière catégorie de parts sociales à être rachetée et que les parts sociales de classe I seront les premières à être rachetées;

(ii) une classe de parts sociales soit toujours rachetée entièrement;

(iii) l'actif net de la Société, comme documenté dans les comptes intermédiaires de la Société à préparer par le conseil de gérance, n'est pas, ou ne deviendra pas, après le rachat, inférieur au montant du capital social de la Société augmenté des réserves ne pouvant pas être distribuées selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou les Statuts;

(iv) le prix de rachat n'excède pas le montant des profits de l'exercice social en cours augmenté de tout profit profité et toute somme à allouer à la réserve selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou les Statuts;

(v) le prix de rachat n'excède pas le montant des profits de l'exercice social en cours augmenté de tout profit reporté et toute somme tirée des réserves disponibles de la Société à cet effet, diminué de toutes les pertes de l'exercice social en question, toutes pertes reportées et les sommes devant être affectées à la réserve selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou les Statuts; et

(vi) le rachat est suivi par une réduction du capital de la Société. Le rachat sera décidé par les associés en conformité avec l'article 7 des Statuts.

En conséquence de la diminution de capital social, l'Associé Unique ne détiendra plus de parts sociales de classe I dans le capital social de la Société.

#### *Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier les articles 5.1 des Statuts de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

“ **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à cent douze mille cinq cents euros (EUR 112.500,-), représenté par:

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (collectivement, les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire);

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A (collectivement, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe A);

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe B (collectivement, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe B);

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe C (collectivement, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe C);
  - douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe D (collectivement, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe D);
  - douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E (collectivement, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe E);
  - douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe F (collectivement, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe F);
  - douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe G (collectivement, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe G); et
  - douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe H (collectivement, les Parts Sociales de Classe A et individuellement, une Part Sociale de Classe H),
- sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

#### Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant et signant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales émises et des Parts Sociales Rachetées dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point à l'ordre du jour, l'Assemblée est close.

#### Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou dépenses, de toute forme, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ EUR 2.500.-Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec le notaire, le présent acte original.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 octobre 2014. Relation: LAC/2014/49809. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Référence de publication: 2014171248/375.

(140195667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2014.

### **Holnest Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 191.506.

#### STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twentieth day of October.

Before Us, Maître Henri Hellinckx notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

Minas X. Kyriakou, resident of Greece, Kifissias 10-12, 151 25 Maroussi, here represented by Marion Finzi, lawyer, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on 9 October 2014;

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Holnest Investments S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

## 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers (as defined in Article 8.2); or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.3 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

## 3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Managers thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Managers thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Managers thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**5. Share capital.**

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Managers subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Board of Managers subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

**6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

**7. Transfer of shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable, subject to any arrangements under a shareholder's agreement the Company and the Shareholder(s) may have entered into from time to time.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder and subject to the provisions of these Articles:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the rights held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

**8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 In case of plurality of Managers, the board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers") of the Company is composed of one (1) or more class A managers (the "A Managers") and one (1) or more class B managers (the "B Managers").

8.3 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the managers.** The Board of Managers may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company by their signature:

10.1 any one A Manager and any one B Manager acting jointly;

10.2 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

**11. Agent of the managers.** The Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

## 12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented, and provided that at least one (1) B Manager is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority and a positive vote of at least one (1) B Manager.

12.5 A Manager or the Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through telephone conference, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective as if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 Minutes of Board Meetings shall be signed by and extracts of the minutes of Board Meetings may be certified by any Manager present at the Meeting.

## 13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company other than by unanimous vote of all Shareholders of the Company.

13.4 Any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office) or to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators, subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a unanimous vote of all Shareholders of the Company.

13.5 The following matters require the prior unanimous consent of all Shareholders of the Company:

13.5.1 the creation or issue, whether in single or in series of related transactions of any (i) bonds (including convertible bonds) (ii) options or (iii) other securities or instruments;

13.5.2 the obtaining of facilities from a third party lender (which shall exclude, for the avoidance of doubt any affiliate of the Shareholder);

13.5.3 the creation of any encumbrance over any shares held directly or indirectly by the Company in any of its subsidiaries or material assets of the Company;

13.5.4 the carrying out of any change to the corporate form or any corporate reorganization of the Company (including a merger, acquisition, spinoff or liquidation);

13.5.5 the formation or acquisition of any subsidiary by the Company;

13.5.6 the sale or by any other way disposal of any Company assets;

13.5.7 any substantial change to the nature of the business of the Company as result of the sale, assignment, transfer or other disposal of shares of the Company;

13.5.8 the entry by the Company into any (i) partnership, (ii) joint venture or (iii) other profit sharing agreement;

13.5.9 any proposal relating to the winding up or liquidation of the Company or any of its respective assets and/or appointment of liquidators;

13.5.10 the appointment and removal of the auditor, if any.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening

requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If the Company has not more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting applies mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

**14. Business year.** The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on 31 December of the following year (all dates inclusive).

#### **15. Distributions on shares.**

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

**16. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

#### **17. Interpretation and Luxembourg law.**

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

#### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Minas X. Kyriakou . . . . . 12,500 Shares

Total: . . . . . 12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 1,500.-.

#### *Sole shareholder's resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

- 1) The following are appointed as managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:
  - Mr. Erik-Johan Cornelis Schoop, born in Amsterdam, The Netherlands, on 07.06.1970, professionally residing at 15, rue Edward Steichen, 4<sup>th</sup> Floor L-2540 Luxembourg as A Manager;
  - Mrs. Kaliroi Thouas, born in Foligno (PG) Italy, on 21.06.1971 professionally residing at 15, rue Edward Steichen, 4<sup>th</sup> Floor L-2540 Luxembourg, as A Manager; and
  - Mr. Antero Baldaia, born in Porto, Portugal, on 20.09.1970, professionally residing at 192 Sloane Street, London SW1X 9QX, United Kingdom, as B Manager.
- 2) The Company shall have its registered office at 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he/she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le vingt octobre.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Minas X. Kyriakou, résidant en Grèce, Kifissias 10-12, 151 25 Maroussi, représentée par Marion Finzi, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 9 octobre 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée:

**1. Forme et dénomination.** Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de "Holnest Investments S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg au sein de la même municipalité par le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.2), ou

2.2.2 à tout autre endroit dans le Grand-Duché du Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") tenue conformément aux dispositions de ces Statuts, en ce compris l'article 13.4, et les lois du Grand-Duché du Luxembourg, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social de la Société peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance de la Société.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**3. Objet.** Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, obligations non garanties, debenture stocks, obligations, ou tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre bien de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissements, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;

3.2 de poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou supporter des dettes de toute personne poursuivant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil de Gérance considère comme étant adaptée et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Conseil de Gérance considère comme étant adaptée, y compris par l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, unifier, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;

3.6 de s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou de caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou tout organe social dans laquelle une Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité commerciale ou entreprise), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens ou capital social non libéré (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclut toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemniser ou garder indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou autrement responsable, de l'endettement ou des obligations financières de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus ou en lien avec celui-ci;

3.8 de vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des entreprises de la Société, pour une contrepartie que le Conseil de Gérance considère appropriée, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets similaires (en tout ou partie) à ceux de la Société; de détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou via des fiduciaires, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil de Gérance accessoires ou propices à la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans une transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans avoir obtenu d'autorisation requise en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500 €) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur de un Euro (1.- €) (les "Parts Sociales"). Dans ces Statuts, "Associés" signifie les détenteurs de Parts Sociales et "Associé" sera défini en conséquence.

5.2 Il peut être établi un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Émission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation de ce Compte de Prime d'Émission seront prises par les Gérants sous réserve de la Loi de 1915 et les Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux propres ou d'autres apports sans émettre des Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le Conseil de Gérance sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin, d'allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales confèrent des droits égaux.

5.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi de 1915.

## **6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé de la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

## **7. Transfert des parts sociales.**

7.1 Dans l'hypothèse d'un Associé unique, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles, sous réserve de toute disposition prévue dans tout pacte d'associés conclu par la Société et le(s) Associé(s).

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'Associés et sous réserve des dispositions de ces Statuts:

7.2.1 les Parts Sociales ne pourront être transférées autrement que pour raison de décès à des personnes autres que les Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quart des Parts Sociales acceptent le transfert en assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne pourront être transférées pour cause de décès à des personnes autres que les Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quart des droits appartenant aux survivants acceptent le transfert ou dans les cas prévus à l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 les Parts Sociales ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

## **8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une résolution de l'(des) Associé(s) approuvée conformément à la Loi Luxembourgeoise et à ces Statuts.

8.2 En cas de pluralité de Gérants, le conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") de la Société est composé de un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A (les "Gérants A") et de un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (les "Gérants B").

8.3 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment par Résolutions des Associés approuvée conformément à la Loi Luxembourgeoise et à ces Statuts.

**9. Pouvoirs des gérants.** Le Conseil de Gérance aura tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet de la Société, à l'exception des matières qui sont réservées aux Associés selon la Loi Luxembourgeois ou les termes de ces Statuts.

**10. Représentation.** Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise et de ces Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou lier la Société par leur signature:

10.1 tout Gérant A et tout Gérant B agissant conjointement;

10.2 toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué conformément à l'article 11.

**11. Agent des gérants.** Le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et déterminera ces pouvoirs et responsabilités et rémunération (s'il y en a), la durée de la période de représentation et toute autre condition de cette délégation.

## **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions à toute Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les Gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités et exigences de convocation, soit par écrit, soit lors de la Réunion du Conseil de Gérance, en personne ou par le biais d'un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter par un autre Gérant (mais par aucune autre personne) pour agir en tant que représentant (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil de Gérance afin d'être présent, délibérer, voter et faire toutes les fonctions attribuées au Gérant pour son compte lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut représenter plusieurs autres Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice des quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité des Gérants sont présents ou représentés et au moins un Gérant B est présent ou représenté. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à une majorité simple et un vote affirmatif d'au moins un Gérant B.

12.5 Un Gérant ou le Représentant du Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre équipement de télécommunication étant entendu que toutes les personnes participant à cette réunion doivent pouvoir être entendues et parler les unes avec les autres pendant la durée de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement négociées/conclues à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum soient physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, le Représentant de ce Gérant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signées par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance doivent être signés et les extraits de ces procès-verbaux peuvent être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

### **13. Résolutions des associés.**

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées à la majorité des votes exprimés, étant entendu que si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions seront adoptées à une majorité des votes exprimés, sans prendre en compte le nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter ses engagements dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés de la Société.

13.4 Toute Résolution pour modifier toute disposition des Statuts (en ce compris un changement de Siège Social) et toute Résolution portant sur la dissolution de la Société ou qui détermine les méthodes de liquidation de la Société et/ou qui nomme les liquidateurs devra être approuvée par un vote unanime de tous les Associés de la Société.

13.5 Les décisions suivantes requièrent le consentement unanime préalable de tous les Associés de la Société:

13.5.1 la création ou l'émission, en une seule fois ou en plusieurs transactions distinctes, de toutes (i) obligations (en ce inclut des obligations convertibles), (ii) options ou (iii) tout autre titres ou instruments;

13.5.2 l'obtention de crédit à tirage auprès d'un prêteur tiers (excluant toute filiale d'un Associé);

13.5.3 la création de tout gage sur les parts sociales détenues directement ou indirectement par la Société dans unes de ces filiales ou actifs de la Société;

13.5.4 la décision de modifier la forme sociale ou tout autre réorganisation sociale de la Société (en ce inclut une fusion, acquisition, spin-off ou liquidation);

13.5.5 la création ou l'acquisition d'une filiale de la Société;

13.5.6 la vente ou toute autre forme de disposition des actifs de la Société;

13.5.7 tout changement substantiel fait aux activités de la Société suite à une vente, cession, transfert ou toute autre disposition des parts sociales de la Société;

13.5.8 la conclusion par la Société de tout (i) pacte, (ii) accord venture ou (iii) contrat de partage de profit;

13.5.9 toute proposition en relation avec la dissolution de la Société ou un de ces actifs et/ou la nomination d'un liquidateur;

13.5.10 la nomination ou révocation de tout auditeur, si existant.

13.6 Une réunion des Associés (une "Réunion des Associés") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation et formalités si tous les Associés ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 Si la Société n'a pas plus de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés peuvent être approuvées par vote écrit des Associés plutôt que lors d'une Réunion des Associés sous réserve que chaque Associé reçoivent le texte spécifique des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote par écrit.

13.8.2 La majorité nécessaire à l'adoption de résolutions lors de Réunion des Associés s'appliquera mutadis mutandis à l'adoption des résolutions écrites des Associés. Excepté lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y aura

pas de quorum requis pour l'adoption des résolutions écrites des Associés. Les résolutions écrites des Associés seront valablement adoptées dès la réception par la Société des copies originales (ou copies envoyées par fax ou pièce jointe d'e-mails) des votes des Associés sous réserve des exigences prévues aux articles 13.8.1 et 13.8.2, peu importe que tous les Associés aient votés ou non.

**14. Exercice social.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, comme mesure transitoire, la première année sociale de la Société commencera à la date de sa constitution et se terminera le 31 décembre de l'année suivante (toutes dates étant incluses).

**15. Droit de distribution des parts sociales.**

15.1 Du bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent seront prélevés pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint un dixième du capital social de la Société.

15.2 Conformément à la Loi Luxembourgeoise et ces Statuts, la Société pourra par résolutions des Associés déclarer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires à l'(aux) Associé(s) avant la fin de l'année sociale sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'(les) Associé(s).

**16. Dissolution et liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale conformément à la Loi Luxembourgeoise et l'article 13. Si la Société a seulement un Associé, cet Associé peut décider de liquider la Société en assumant personnellement tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

**17. Interprétation et loi luxembourgeoise.**

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

*Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Minas X. Kyriakou . . . . .	12.500 Parts Sociales
Total: 12.500 Parts Sociales . . . . .	12.500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Frais*

Le montant des coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui seront mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.500.-.

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- M. Erik-Johan Cornelis Schoop, né à Amsterdam, Pays Bas, le 07.06.1970, résidant professionnellement à 15, rue Edward Steichen, 4<sup>th</sup> Floor L-2540 Luxembourg en tant que Gérant A;

- Mme Kaliroi Thouas, né à Foligno (PG) Italie, le 21.06.1971 résidant professionnellement à 15, rue Edward Steichen, 4<sup>th</sup> Floor L-2540 Luxembourg, en tant que Gérant A; et

- M. Antero Baldaia, né à Porto, Portugal, le 20.09.1970, résidant professionnellement à 192 Sloane Street, London SW1X 9QX, Royaume Uni, en tant que Gérant B.

2) Le siège social de la Société sera établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. FINZI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 octobre 2014. Relation: LAC/2014/49806. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Référence de publication: 2014171291/537.

(140195931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2014.

#### **IQS Avantiq Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Wolters Kluwer Financial Services S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 1.312.875,00.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89F, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 119.285.

In the year two thousand and fourteen, on the tenth day of October.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of IQS Avantiq Luxembourg S.à r.l. (formerly Wolters Kluwer Financial Services S.à r.l.), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 89F, rue Pafebruch "WestSide Village", L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under the number B 119285 and having a share capital of EUR 1,312,875 (the Company). The Company was incorporated on 27 July 2006 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - number 2066 of 4 November 2006. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 24 July 2014 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations under number 2035 of 2 August 2014.

#### THERE APPEARED:

Wolters Kluwer International Holding B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap) incorporated and existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at 2, Zuidpoelsingel, NL-2408 ZE Alphen aan den Rijn, the Netherlands, and registered with the trade register under the number 33216481 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mr Adrien Pastorelli, Attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in private form.

The proxy from the Sole Shareholder represented at the Meeting, after having been signed ne varietur by the proxy-holder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at EUR 1,312,875 (one million three hundred and twelve thousand eight hundred and seventy-five euro), divided into 52,515 (fifty-two thousand five hundred and fifteen) shares without nominal value;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice;
2. Presentation of the report of the Company's board of managers on the transfer agreement as referred to in item 3. below;

3. Approval of (i) the transfer agreement (contrat de cession de patrimoine professionnel) (Vermögenübertragungsvertrag) by and between Wolters Kluwer Financial Services Switzerland Ltd (formerly IQS Avantiq AG), a public limited liability company (Aktiengesellschaft) existing under the laws of Switzerland, with registered office at Seefeldstrasse 69, 8008 Zurich, Switzerland and registered with the Commercial register of the canton of Zurich under the number CHE-103.375.632 (the Transferor), and the Company, as transferee, dated 27 August 2014 relating to the acquisition by the Company of the Avantiq business consisting of services in the sector of trademark searches worldwide as well as the setup and maintenance of databases and softwareprograms (the Transfer), prepared in accordance with Article 308bis-6 and seq. of the Luxembourg law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Law) as well as applicable Swiss law provisions (the Transfer Plan); and (ii) the Transfer as described in the Transfer Plan;

4. Miscellaneous.

III. that the Transfer under the Transfer Plan is effected (i) pursuant to the rules on transfers of professional assets (transfert de patrimoine professionnel) under Section XVter "transfers of professional assets" of the Companies Law and (ii) pursuant to Chapter 5 "Transfer of assets and liabilities" of the federal Swiss law on mergers, demergers, transformations and transfers of all assets and liabilities dated 3 October 2003 (the Swiss Act), in such a way that the Transfer will entail ipso jure the universal transfer of all the assets, agreements and liabilities referable to the Business (as defined in the Transfer Plan) from the Transferor to the Company;

IV. that, pursuant to article 308-bis 9 of the Companies Law, the Transfer Plan was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°C 2406 of 8 September 2014, evidence of which having been given to the undersigned notary;

V. that the report of the Company's board of managers explaining the rationale of the Transfer and the Transfer Plan, and setting forth and outlining the legal and economic grounds for the Transfer Plan, including, the purpose and consequence of the Transfer and its consideration thereof, had been prepared pursuant to the provisions of Article 308bis-10 of the Companies Law (the Report), a copy of the Report after having been signed *in* varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities;

VI. that the Transfer Plan is subject to the approval by the Meeting in accordance with articles 300, 308bis-7 and 308bis 9 of the Companies Law. No approval of a general meeting of the sole shareholder of the Transferor is required under Swiss law to approve the Transfer Plan;

VII. that (i) pursuant to the Swiss Act and the Transfer Plan, the Transfer Plan shall be registered with the Commercial register of the canton of Zurich upon the approval of the Transfer Plan by the Meeting and (ii) pursuant to the Transfer Plan, that the transfer of the Transferred Assets, Contracts and Liabilities (each as defined in the Transfer Plan) shall take effect as of the date of such registration; and

VIII. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Meeting acknowledges and approves the Report.

*Third resolution*

The Meeting resolves to approve the Transfer Plan.

The Meeting acknowledges that (i) the transfer of the Transferred Assets, Contracts and Liabilities (each as defined in the Transfer Plan) shall, in accordance with and subject to the provisions of this Transfer Plan, be transferred ipso jure under a universal succession of title from the Transferor to the Company in accordance with the provisions of article 308bis-13 of the Companies Act and (ii) pursuant to the Transfer Plan, the transfer of the Transferred Assets, Contracts and Liabilities shall take effect as of the date of the registration of the Transfer Plan with the Commercial register of the canton of Zurich.

### Statement

In accordance with article 300 of the Companies Act, the undersigned notary declares having verified and certifies the existence and validity, under Luxembourg law, of (i) the legal acts and formalities imposed on the Company in relation to the Transfer Plan effective and (ii) the Transfer Plan.

### Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately EUR 8,000.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Grand Duchy of Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix octobre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de IQS Avantiq Luxembourg S.à r.l. (ex. Wolters Kluwer Financial Services S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 89F, rue Pafebruch "WestSide Village", L-8308 Capellen, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119285 et ayant un capital social de EUR 1,312,875 (la Société). La Société a été constituée le 27 juillet 2006 en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N° 2066 du 4 novembre 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 24 Juillet 2014, en vertu d'un acte de Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C sous le numéro 2035 du 2 Août 2014.

A comparu:

Wolters Kluwer International Holding B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège social et ses bureaux centraux à Zuidpoelsingel 2, 2408 ZE Alphen aan den Rijn, Pays-Bas, immatriculée auprès du registre de commerce sous le numéro 33216481 (l'Associé Unique),

ici représentée par Adrien Pastorelli, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration de l'Associé Unique, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de l'Associé Unique et par le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. que l'Associé Unique représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à EUR 1.312.875 (un million trois cent douze mille huit cent soixante-quinze euro), divisé en 52.515 (cinquante-deux mille cinq cent quinze) parts sociales sans valeur nominale;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Présentation du rapport du Conseil de gérance de la Société sur le contrat de cession tel que décrit au point 3 ci-dessous;

3. Approbation (i) du contrat de cession de patrimoine professionnel (Vermögenübertragungsvertrag) conclu entre Wolters Kluwer Financial Services Switzerland Ltd (formerly IQS Avantiq AG), une société anonyme (Aktiengesellschaft) de droit Suisse, ayant son siège social au Seefeldstrasse 69, 8008 Zurich, Suisse et étant immatriculée au Registre de commerce et des sociétés du canton de Zurich sous le numéro CHE-103.375.632 (le Cédant) et la Société, comme bénéficiaire, en date du 27 Août 2014, relativement à l'acquisition par la Société de l'activité par Avantiq consistant en la fourniture de services dans le secteur de la recherche de droits de propriété intellectuelle (en ce compris, et sans limitation, les recherches de marques dans le monde entier ainsi que la surveillance de marques) ainsi que la mise en place et la maintenance de bases de données et de logiciels à cet effet (la Cession), préparé conformément aux dispositions des articles 308bis-6 et seq. de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés) ainsi que le droit applicable Suisse (le Plan de Cession); et (ii) de la Cession telle que décrite dans le Plan de Cession; et

4. Divers.

III. Que la Cession telle que prévue dans le Plan de Cession est effective (i) conformément aux règles sur le transfert de patrimoine professionnel régies par la section XVter «transfert de patrimoine professionnel» de la Loi sur les Sociétés et (ii) conformément au chapitre 5 «Transfert d'actifs et de passifs» du droit fédéral Suisse sur les fusions, scissions et transfert d'actifs et de passifs du 3 octobre 2003, de sorte que la Cession opère le transfert ipso jure et sans dissolution de tous les actifs, contrats et passifs se rattachant à l'activité (comme définie dans le Contrat de Cession) du Cédant à la Société;

IV. Que, conformément à l'article 308-bis 9 de la Loi sur les Sociétés, le Plan de Cession a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2406 du 8 septembre 2014, comme a pu le constater le notaire instrumentaire;

V. Que le rapport du Conseil de gérance de la Société expliquant et justifiant tant du point de vue juridique que économique le projet de transfert, à savoir le but et les conséquences du transfert, le contrat de transfert et la contre-prestation a été préparé en vertu des dispositions de l'article 308bis-10 de la Loi sur les Sociétés (le Rapport), une copie du Rapport après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement;

VI. Que le Plan de Cession est subordonné à l'approbation de l'Assemblée conformément aux articles 300, 308bis-7 et 308-bis 9 de la Loi sur les Sociétés. Aucune approbation par l'assemblée générale de l'associé unique du Cédant est requis en droit Suisse pour l'approbation du Plan de Cession;

VII. Que conformément (i) au droit Suisse et au Plan de Cession, le Plan de Cession devra être enregistré auprès du Registre de commerce et des sociétés du canton de Zurich une fois que le Plan de Cession aura été approuvé par ladite Assemblée et (ii) au Plan de Cession, que le transfert des actifs (Transferred Assets), contrats (Contracts) and passifs (Liabilities) (tels que ces termes sont définis dans le Plan de Cession) prendra effet à la date dudit enregistrement; et

VIII. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été préalablement communiqué.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'approuver le Rapport.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'approuver le Plan de Cession.

L'Assemblée constate que (i) les actifs (Transferred Assets), contrats (Contracts) and passifs (Liabilities) (tels que ces termes sont définis dans le Plan de Cession) seront, conformément et sous réserve des dispositions du Plan de Cession, transférés ipso jure à la Société par le Cédant conformément aux dispositions de l'article 308bis-13 de la Loi sur les Sociétés et (ii) que conformément au Plan de Cession, le transfert des actifs (Transferred Assets), contrats (Contracts) and passifs (Liabilities) (tels que ces termes sont définis dans le Plan de Cession) prendra effet à la date de dépôt auprès du Registre de commerce et des sociétés du canton de Zurich.

#### *Déclaration*

Conformément à l'article 300 de la Loi sur les Sociétés, le notaire soussigné déclare qu'il a vérifié et attesté l'existence et la légalité, en droit luxembourgeois, (i) des actes et formalités incombant à la Société en vertu du Plan de Cession et (ii) du Plan de Cession.

#### *Estimation des coûts*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 8.000.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: A. PASTORELLI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 octobre 2014. Relation: LAC/2014/47655. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Référence de publication: 2014171314/194.

(140195391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2014.

---

**Tailor European Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 174.171.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales sous seing privé, signé en date du 31 octobre 2014, que la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Tulip European Holding S.à r.l., dont le siège social est situé au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, et immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.235, a cédé à Headway Investment Partners II L.P., une société de droit écossais, dont le siège social est situé au 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Ecosse et immatriculée sous le numéro SL6122:

122.078 parts sociales de catégorie B,

122.078 parts sociales de catégorie C,

122.078 parts sociales de catégorie D,

122.078 parts sociales de catégorie E,

122.078 parts sociales de catégorie F,

122.078 parts sociales de catégorie G,

122.078 parts sociales de catégorie H,

122.078 parts sociales de catégorie I, et

813.000 parts sociales de catégorie A.

De sorte que suite à ce transfert,

- Tulip European Holding S.à r.l., précitée, ne détient désormais plus aucune part sociale de la Société;

et

- Headway Investment Partners II L.P., précitée, détient désormais un million sept cent quatre-vingt-neuf mille six cent vingt-quatre (1.789.624) parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 3 novembre 2014.

Référence de publication: 2014171033/29.

(140195032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

---

**Automotive Industries S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 95.921.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2014.

Référence de publication: 2014171100/10.

(140195944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2014.

---

**B.S.M. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 5, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 30.836.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014171101/10.

(140195639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2014.

---